



Ne battons pas en retraite pour nos retraites :

Agissons dans les Landes

Pour une réforme vraiment juste et efficace

La France est vieillissante, on le sait... et ce n'est pas nouveau. Les départs à la retraite des générations nombreuses du baby-boom et l'allongement de l'espérance de vie (environ 0.4 trimestre par an) sont les épouvantables épouvantails agités par le gouvernement français et le Medef pour justifier une énième réforme du système de retraite par répartition consistant à faire travailler les actifs plus longtemps. Et cette fois-ci, il y aurait urgence à « faire sauter le tabou des 60 ans » pour éviter d'ici 2050 l'accumulation d'« insoutenables » déficits et à très court terme pour « rassurer » les marchés financiers et les agences de notation qui octroient encore à la France la note AAA - sorte de Saint-Graal permettant à l'Etat français d'emprunter à des taux d'intérêt supportables.

Précariser actifs et retraités pour rassurer les marchés

Sous couvert de sauver notre système par répartition, le gouvernement actuel s'emploie - tout comme ceux de Balladur en 1993 et Raffarin en 2003 - à geler la part de la richesse nationale revenant aux retraités (soit aujourd'hui environ 13% du PIB), alors même que leur part dans la population totale passera d'environ 21% aujourd'hui à un tiers en 2040. Les études et projections du Conseil d'orientation des retraites (COR) servent d'alibi aux discours les plus catastrophistes. Pourtant, une analyse sérieuse et honnête de ces dernières ne peut amener qu'à une remise en cause catégorique de l'opportunité de l'allongement de la durée de cotisation et du relèvement de l'âge légal :

- les (contre)-réformes passées se sont déjà traduites par une baisse de 20% du niveau des pensions, et le taux de remplacement - niveau de la retraite par rapport au salaire - passerait de 72% en 2008 à 59% en 2050. En effet, l'âge moyen de fin de carrière est aujourd'hui de 59 ans alors que les nouveaux retraités liquident leurs droits en moyenne à 61,5ans : repousser l'âge légal à 62 ans d'ici 2018 et la durée de cotisation à 41.5 ans d'ici 2020 ne ferait qu'accroître cet écart, de par la progression prévisible du nombre de « seniors » au chômage ou en invalidité. Les femmes et les salariés peu qualifiés aux carrières souvent hachées par le chômage et la précarité ne pourraient satisfaire à ces exigences et essuieraient les baisses les plus drastiques de pouvoir d'achat à l'âge de la retraite.

- En outre, ces (contre)-réformes ne permettraient même pas d'équilibrer les comptes de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), le COR prévoyant un déficit entre 1.7 et 3 points de PIB à l'horizon 2050.

Face à un bilan si désastreux, le gouvernement s'entête pourtant en occultant toute alternative. Pourquoi ?

Ne surtout pas défaire les cordons de la bourse

Dans notre société de communication, la rhétorique pèse souvent plus lourd que l'argumentation. Ainsi, les représentants du gouvernement et nombre d'éditorialistes zélés invoquent à tout bout de champ les valeurs de courage et de responsabilité nécessaires à la mise en œuvre de cette réforme. Le courage consisterait alors à « *défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la résistance* » (Denis Kessler ancien n°2 du Medef, en 2007) qui profite au plus grand nombre depuis la Libération, pour accroître ou *a minima* préserver les richesses de quelques nantis rentiers : depuis le début des années 1980, la part des dividendes versés aux actionnaires est passée de 3.2% du PIB à 8.5% en 2007, alors que la croissance économique s'essoufflait, le chômage explosait et les inégalités se creusaient. Quant à la responsabilité politique, elle n'est plus engagée face au peuple, mais face aux *desiderata* des marchés financiers qui après avoir causé la crise dite des « subprimes » imposent aujourd'hui aux Etats de la zone euro des cures d'austérité visant à restreindre la protection sociale (retraites, santé...) et les dépenses publiques d'éducation, de recherche... Un gouvernement courageux (intransigeant) et irresponsable face au peuple, lâche et responsable face aux marchés financiers : il est encore temps de remettre à l'endroit ce que 30 années de politiques néolibérales ont fait fonctionner à l'envers.

Solution sociale pour désordre libéral : cotisons heureux

Pour cela, il faut revenir sur le partage actuel des richesses, inefficace économiquement (crises financières et économiques à répétition), injuste socialement et insoutenable écologiquement. Pour retrouver un taux de remplacement de 78%, un âge légal de 60 ans et 37.5 ans d'annuités pour une retraite à taux plein, le COR estime que la part des richesses consacrée aux retraites devrait passer de 13% du PIB en 2010 à 18.5% en 2050. Le COR prévoit aussi que le PIB devrait être multiplié par 2 environ d'ici 2050 ! Une hausse progressive du taux de cotisation - étalée sur 40 ans - et un élargissement de l'assiette à certains revenus du travail (intéressement, participation, épargne salariale...) et du capital (essentiellement les dividendes) constitueraient alors les réponses les plus justes et efficaces pour répondre aux défis du vieillissement démographique. Les cotisations sociales ne sont pas des « charges » mais des salaires indirects et socialisés qui font vivre la solidarité inter et intra-générationnelle. Pour que l'intérêt général, des jeunes et des vieux, prime sur les intérêts du capital, sachons lever le vrai tabou : faisons cotiser les profits pour vivre des « jours heureux ».